

219C0651
FR0000185621-OP002-A01

15 avril 2019

Résultat définitif après réouverture de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

KEYYO

(Alternext)

1. Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 12 avril 2019, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à la réouverture de l'offre publique d'achat initiée par la société anonyme Bouygues Telecom visant les actions de la société KEYYO, elle a reçu en dépôt 34 679 actions KEYYO.

Au total, la société Bouygues Telecom détient 1 709 432 actions KEYYO représentant autant de droits de vote, soit 87,22% du capital et au moins 85,97% des droits de vote de cette société¹.

Compte tenu des 168 415 actions autodétenues par KEYYO, les actions non présentées à l'offre par les actionnaires minoritaires représentent 82 153 actions auxquelles sont attachés au plus 110 532 droits de vote, soit 4,19% du capital et au plus 5,56% des droits de vote de la société KEYYO, étant précisé que ce pourcentage de droits de vote ne tient pas compte à ce stade de l'ensemble des pertes de droits de vote double attachés à certaines des actions apportées à l'offre.

Le pourcentage définitif de droits de vote détenus par l'initiateur et par les actionnaires minoritaires sera établi sur la base du nombre total de droits de vote de la société après prise en compte de cette information. Si les conditions sont remplies, l'initiateur pourra mettre en œuvre un retrait obligatoire aux mêmes conditions financières de l'offre comme mentionné dans ses intentions².

2. Le règlement-livraison de l'offre interviendra selon le calendrier communiqué par Euronext Paris.

¹ Sur la base d'un capital composé de 1 960 000 actions représentant au plus 1 988 379 droits de vote en date du 11 avril 2019, **avant constatation par le teneur du registre nominatif de la perte des droits de vote double attachés à certaines des actions apportées à l'offre**, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général, étant précisé que la société détient 168 415 de ses actions, soit 8,59% du capital de celle-ci.

² Cf. notamment D&I 219C0216 du 5 février 2019 et note d'information ayant reçu le visa AMF n°19-036 du 5 février 2019.